

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 11 décembre 2017, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 11 DÉCEMBRE 2017 À 20 H 00**

Points pour délibération

1 Assemblée du mois de novembre 2017

- 1.1 Adoption de l'assemblée extraordinaire du 13 novembre 19 h
- 1.2 Adoption du procès-verbal du 20 novembre à 20 h

2 Assemblée du 11 décembre 2017

- 2.1 Liste des comptes à payer
- 2.1.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Dates des séances du conseil pour l'année 2018
 - 3.1.2 Demande d'aide financière déneigement du CPE Bambin Club
 - 3.1.3 Demande de commandite Tournoi Novice Atome de Farnham
 - 3.1.4 Commission scolaire des Hautes-Rivières – Consultation plan triennal 2018-2021
 - 3.1.5 Formation de comités et nominations des membres
 - 3.1.6-1 Avis de motion – Projet de règlement décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018
 - 3.1.6-2 Présentation du projet de règlement décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018
 - 3.1.7 Adoption du règlement numéro 825-17 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la Municipalité
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Horaire des Fêtes
 - 3.2.2 Demande d'aide financière de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

- 3.2.3 Heures accumulées des travaux publics
- 3.2.4 Adhésion à un contrat d'assurance collective

4 Sécurité publique

- 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements
 - 4.1.2 Embauche d'un nouveau pompier

5 Transport & bâtiment

- 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Installation de panneaux intersection Principale et Rachel
 - 5.1.2 Réfection du pavage des rangs Casimir, Séraphine, St-Charles et les rues des Cèdres et Des Pins – Décompte progressif numéro 1 et autorisation de paiement

6 Hygiène du milieu

- 6.1 Eau potable & eaux usées
 - 6.1.1 Adhésion 2018 à l'OBV Yamaska

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Réfection des infrastructures des rues Principale et Canrobert –
 - Offre de service professionnelle, étude géotechnique
 - 7.1.1 A Résultats des soumissions - Plans, devis - Surveillance des travaux
 - 7.1.2 Dépôt du rapport d'évaluation des Fleurons du Québec
 - 7.1.3 Achat de fleurs pour l'année 2018

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Renouvellement du programme d'incitation aux activités sportives
 - 8.1.2 Demande d'appui, Aréna Saint-Césaire

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

Correspondance

- Co-1 Commission d'accès à l'information du Québec – Décision J.-P Robitaille / c. Ange-Gardien
- Co-2 OBV Yamaska – Convocation à l'assemblée générale
- Co-3 MAMOT – L'assujettissement des organismes municipaux aux règles contractuelles par L'introduction de l'article 573.3.5 dans la Loi sur les cités et villes
- Co-4 Les Courses Gourmandes – Évènement annulé en 2018
- Co-5 Municipalité de St-Alphonse de Granby – Entente - Entretien d'une voie publique
- Co-6 Député Pierre Breton – Programme de financement du multiculturalisme
- Co-7 Ministère de la Justice – Modifications aux règles relatives au mariage et à l'union civile
- Co-8 Abolition de l'horaire de faction de Farnham couverture ambulancière

RÉSOLUTION 12-279-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE À 19 H

Il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Charles Pepin et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 novembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-280-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE À 20 H

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 20 novembre à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-281-17

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

▪ Déboursés directs :	540 849,70 \$
▪ Fournisseurs :	248 605,03 \$
▪ Salaires :	21 378,61 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 12-282-17
DATES DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2018

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2018 de la façon suivante :

Mardi 16 janvier 2018	Lundi 14 mai 2018	Lundi 10 septembre 2018
Lundi 12 février 2018	Lundi 11 juin 2018	Mardi 9 octobre 2018
Lundi 12 mars 2018	Lundi 9 juillet 2018	Lundi 12 novembre 2018
Lundi 9 avril 2018	Lundi 13 août 2018	Lundi 10 décembre 2018

Il est également résolu que lesdites séances se tiennent à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-283-17
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CPE BAMBIN CLUB

Considérant la demande d'aide financière reçue du CPE Bambin Club relativement au déblaiement des stationnements appartenant à la Municipalité, soit celui situé sur la rue Saint-Jean, en façade de l'installation I et celui situé sur la rue Rachel, longeant l'installation II;

Considérant que lesdits stationnements sont utilisés par des parents-utilisateurs ainsi que des citoyens environnants;

Considérant que la *Loi sur les compétences municipales* permet aux municipalités d'adopter toute mesure non réglementaire en matière de services de garde à l'enfance, notamment en aide financière;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'accorder une aide financière de 1 000,00 \$ au CPE Bambin Club afin de contribuer au déneigement des aires de stationnement des installations ci-dessus mentionnées.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-284-17
DEMANDE DE COMMANDITE TOURNOI NOVICE ATOME DE FARNHAM

En réponse à la demande de commandite reçue du responsable du tournoi Novice Atome de Farnham édition 2018, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'octroyer la somme de 200 \$ pour le tournoi qui se tiendra du 5 au 18 février 2018.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-285-17
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES – CONSULTATION PLAN
TRIENNAL 2018 – 2021

Considérant la réception du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien y est favorable et, qu'en conséquence, elle n'émette pas d'avis à cet égard.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-286-17
FORMATION DE COMITÉS ET NOMINATIONS DES MEMBRES

Considérant que les membres du Conseil souhaitent former des comités et y désigner des élus qui représenteront le Conseil, il est proposé M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de former les comités suivants :

- **AGRICULTURE ET VOIRIE**
 - M. Jonathan Alix
 - M. Rhéal Grenier
 - M. Éric Ménard

- **LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - M. Guillaume Desnoyers
 - M. Benoit Pepin

- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - M. Jonathan Alix
 - M. Guillaume Desnoyers

- **VÉHICULES LOURDS**
 - M. Charles Choquette
 - M. Éric Ménard

- **COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**
 - M. Charles Choquette

- **MAIRE SUPPLÉANT (SUBSTITUT MRC)**

- M. Rhéal Grenier

- **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

- M. Benoit Pepin

- M. Yvan Pinsonneault

Il est également résolu que le maire et la directrice générale soient membres d'office desdits comités.

Adopté à l'unanimité.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

M. Éric Ménard donne avis de motion que sera présenté pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, un projet de règlement décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2018.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-287-17

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 825-17 CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le règlement numéro 825-17 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-288-17

HORAIRE DES FÊTES

Il est proposé par M. Jonathan ALix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu que le bureau municipal soit fermé du vendredi 22 décembre 2017 à 12 h 30 au mercredi 3 janvier 2018 inclusivement, pour la période des Fêtes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-289-17

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX

Considérant que la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux se finance par les contributions municipales, les membres, les commandites et l'offre de services qu'elle dispense;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien accorde une contribution financière de l'ordre de 1 000 \$ pour l'année 2018, à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-290-17

PAIEMENT D'HEURES ACCUMULÉES AUX TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement d'heures accumulées, à M. Germain Mc Lean, chargé des travaux publics, à M. Stéphane Déraron, adjoint aux travaux publics, ainsi qu'à M. Patrice Maynard, préposé à l'entretien, telles les recommandations de Mme Brigitte Vachon, directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-291-17

ADHÉSION À UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est preneur d'un contrat d'assurance-collective auprès de la Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

Considérant que tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité (ou MRC ou organisme) d'adhérer à un tel contrat;

Considérant que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité d'Ange-Gardien désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

Considérant que la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018;

En conséquence, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu :

- Que la Municipalité d'Ange-Gardien adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement;
- Que la Municipalité d'Ange-Gardien autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnel;
- Que la Municipalité d'Ange-Gardien accorde à la FQM, et ses mandataires désignés, le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;
- Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;
- Que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 12-292-17 EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'entériner l'embauche de M. Éric Davignon, recommandé par le Service des incendies, aux conditions établies pour la rémunération des pompiers.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-293-17 INSTALLATION DE PANNEAUX INTERSECTION PRINCIPALE ET RACHEL

Pour faire suite à la résolution numéro 11-259-17, et selon le rapport de M. Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, il est proposé par M. Benoit Pepin, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser l'installation à l'intersection de la rue Principale et Rachel, à la traverse piétonne, de deux panneaux *Priorité aux piétons* et de deux panneaux indiquant le montant de l'amende.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-294-17

RÉFECTION DU PAVAGE DES RANGS CASIMIRS, SÉRAPHINE, ST-CHARLES ET LES RUES DES CÈDRES ET DES PINS – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Suite au dépôt du rapport de la compagnie Tetra Tech QI inc., du 1^{er} décembre dernier, pour la réfection du pavage des rangs Casimir, Séraphine, St-Charles et les rues des Cèdres et des Pins, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 de 132 707,13 \$, taxes incluses, à Sintra inc. (Montréal – Rive-Sud)

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-295-17

ADHÉSION 2018 À L'OBV YAMASKA

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Charles Choquette et résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité d'Ange-Gardien à l'Organisme du bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) au montant de 50,00 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 et de nommer Monsieur Jonathan Alix à titre de représentant.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-296-17

RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DES RUES PRINCIPALE ET CANROBERT – OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – RÉSULTAT DES SOUMISSIONS – PLAN, DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Considérant que Monsieur Guillaume Lavoie, directeur des services techniques, a demandé une offre de services professionnels pour la réalisation d'études géotechniques des rues Principale et Canrobert, ainsi que des soumissions pour la réalisation des plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux;

Considérant que la firme ABS a soumis une offre de services pour la réalisation d'études géotechniques desdites rues, au montant de 12 900 \$, taxes en sus;

Considérant que deux (2) entrepreneurs ont soumissionné, pour la réalisation des plans, devis et pour la surveillance des travaux, soit :

	Tetra-tech QI inc.	Les Consultants S.M. inc.
Pointage	18.071	18.009
Prix soumis avec taxes	78 757,88 \$	81 433,95 \$

En conséquence il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu :

- d'accorder le contrat d'études géotechniques à la firme ABS selon l'offre soumise au montant de 12 900 \$, taxes en sus.
- d'accorder le contrat pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux, à Tetra Tech inc. au montant de 78 757,88 \$, taxes incluses, ledit projet étant prévu aux activités d'investissements 2018, au poste 23-04016-721.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVALUATION DES FLEURONS DU QUÉBEC

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport d'évaluation des Fleurons du Québec et Monsieur le maire mentionne que la Municipalité a reçu son attestation de trois (3) fleurons tout en ayant amélioré substantiellement son pointage.

RÉSOLUTION 12-297-17 ACHAT DE PANIERS À FLEURS ANNÉE 2018

Considérant la soumission reçue de l'entreprise La Serre Rose au Bois, pour la saison estivale 2018, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu d'autoriser l'achat de 60 paniers fleuris, selon l'offre de services, au montant de 3 210,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu que les services techniques évalueront l'ajout de paniers fleuris dans le secteur de la Volière.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-298-17

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES

Considérant que le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles* prendra fin le 31 décembre 2017;

En conséquence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Benoit Pepin et résolu de renouveler le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles*, pour l'année 2018, tel que proposé dans le rapport de Mme Annie Lévesque, adjointe aux loisirs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-299-17

DEMANDE D'APPUI – ARÉNA DE SAINT-CÉSAIRE

Considérant la fermeture de l'Aréna municipal Guy-Nadeau de Saint-Césaire, en juillet 2017, suite à une inspection du bâtiment par la CNESST;

Considérant que l'Aréna municipal Guy-Nadeau offrait une programmation variée aux citoyens des municipalités environnantes, notamment du hockey mineur et adulte, du patinage artistique, du patinage libre, etc., tout en mettant à la disposition de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, un certain nombre d'heures de glace, pour sa population étudiante, provenant également des municipalités environnantes;

Considérant que la Ville de Saint-Césaire souhaite obtenir une aide financière dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives du gouvernement du Québec afin de rénover et réaménager l'Aréna Guy-Nadeau de Saint-Césaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien appuie la Ville de Saint-Césaire dans ses démarches visant à obtenir de l'aide financière gouvernementale nécessaire à la réalisation de son projet de rénovation et réaménagement de l'Aréna Guy-Nadeau.

Il est également résolu que l'appui de la Municipalité d'Ange-Gardien ne constitue quelconque engagement, envers la Ville de Saint-Césaire, de participer financièrement ou autrement audit projet.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 12-300-17
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire